



Cercle Nautique Honfleur



Rotary Club Honfleur

Régate « Coupe du Rotary » dimanche 4 septembre 2022 Avis de course

1. ORGANISATION

La Régate est organisée par le Cercle Nautique de Honfleur en partenariat avec le Rotary Club de Honfleur.

Cette manifestation a pour but d'initier des jeunes à une expérience nautique qui leur permettra, s'ils le souhaitent, de bénéficier d'un stage à l'école de voile de Honfleur stage financé conjointement par le Rotary et le CNH – ces jeunes seront choisis par l'association honfleuraise JSF et complétés par la section jeunes du Rotary (Interact).

Chaque skipper aura à accueillir, à son bord 1 adulte rotarien et un jeune JSF ou Interact.

Le Rotary fournira des paniers repas par bateau pour le déjeuner (si possible au Havre)

Cette régata a été décalée au dimanche pour bénéficier du spectacle d'une navigation avec les 4 Pen Duick de l'association Tabarly, en parade du Havre à Honfleur où ils séjourneront dans le Vieux bassin jusqu'au vendredi 9 septembre avec des sorties quotidiennes dans l'Estuaire, manifestation financée par la BRED coorganisée avec le CNH et l'aide de la Ville.

Elle fait l'objet d'une Déclaration de Manifestation Nautique spécifique aux autorités maritimes, avec la présence de bateaux de plaisance de l'estuaire rejoignant librement la flotte, indépendante de la régata du Rotary à laquelle ce regroupement apportera un spectacle exceptionnel.

2. REGLES

La régata « Coupe du Rotary » sera régie :

- par les règles de Courses à la Voile RCV
- par les règles du handicap Osiris
- par les instructions de courses disponibles à l'inscription.

3. ADMISSIBILITE et INSCRIPTIONS

3.1 : L'épreuve est ouverte aux croiseurs OSIRIS/ HN et aux sport-boats (classe L).

Le comité de course se réserve le droit de vérifier la conformité de jauge et le respect des règles de sécurité.

3.2 : Sécurité : Les concurrents devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation.

3.4 : Équipage : Chaque bateau devra obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins deux personnes. Un ou plusieurs membres du Rotary Club de Honfleur ainsi qu'un jeune JSF ou Interact pourront constituer l'équipage des bateaux.

3.5 : Inscriptions : Pour valider l'inscription, chaque concurrent devra obligatoirement :

- Renvoyer par mail ou directement au CNH, la fiche d'inscription en pièce jointe accompagnée des pièces suivantes :
- Présenter les licences compétition 2022
- Présenter le certificat de jauge OSIRIS.

3.6 : Droit à payer :

Frais d'inscriptions : 10€ / bateau

Pour les non-licenciés, licences temporaires 1 jour : 15.50 euros (nécessité pour le CNH de récupérer le nom, prénom et date de naissance de la personne).

4. PROGRAMME :

Confirmation des inscriptions :

- le vendredi 2 septembre 2022 de 08h00 à 17h00 au CNH.
- le samedi 3 septembre de 8h00 à 10h00 au CNH.
- les licences compétition 2022 devront être prises préalablement

HORAIRES ET PROGRAMME DE COURSES POUR LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

Briefing au CNH	08h00
Sortie Vieux Bassin (sortie SAS directe)	08h30
A disposition du bateau comité	09h15 face au Jardin des Personnalités, zone nord de la bouée B20
Pleine mer	04h36 et 17h04
Basse mer	11h43
Coefficient	53-47
Fermeture de ligne de la dernière course	14h00
Retour à Honfleur	17h00
Remise des prix à la salle Carnot	19h00
Dîner à la salle Carnot	20h00

Résultats, remise des prix et apéro à 19h00 à la salle Carnot – Honfleur

Dîner à 20h00 à la salle Carnot

Participation au repas : 30 euros par personne pour les membres du CNH (à régler le soir même directement au Rotary)

5. INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site internet du Cercle Nautique de Honfleur (www.cnh-honfleur.fr) à partir du vendredi 2 septembre à 17h00.

Émargement : Les concurrents devront signer la feuille d'émargement avant le départ et dès leur retour au CNH.

6. PARCOURS :

Ils seront décrits dans les annexes aux IC : de type côtier ou banane selon les conditions.

7. CLASSEMENT :

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 1.

Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système : temps sur temps.

Le système de point « à minima » s'appliquera.

Les classements généraux seront établis au cumul des points attribués à chaque bateau dans toutes les courses validées.

8. COMMUNICATION RADIO :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevable par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

Canal de course : VHF 06.

Canaux de sécurité : VHF 73 dans le chenal de Rouen et 16 (cross Jobourg) en Baie de Seine.

9. DECHARGEMENT DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régata avant, pendant et après.

10. CONTACTS

Cercle Nautique Honfleur - 8 rue Saint Antoine - 14600 Honfleur

Tel. 02 31 98 87 13 E-mail : secretariat@cnh-honfleur.fr Site Internet : www.cnh-honfleur.fr

Rotary Club de Honfleur – Hotel Mercure - 4 rue des Vases 14600 Honfleur -

Didier Desnus didierdesnus@orange.fr

